

1 De la généralisation de la fibre à la fermeture du réseau cuivre: quel chemin pour une transition réussie ?

Présentation des travaux de l'Arcep



Ghislain Heude

Directeur infrastructures, fibre
et territoires



Le cadre de régulation des marchés fixes est fixé pour 2024 - 2028

Cadre symétrique des réseaux FttH

Les principaux travaux se concentrent actuellement sur :

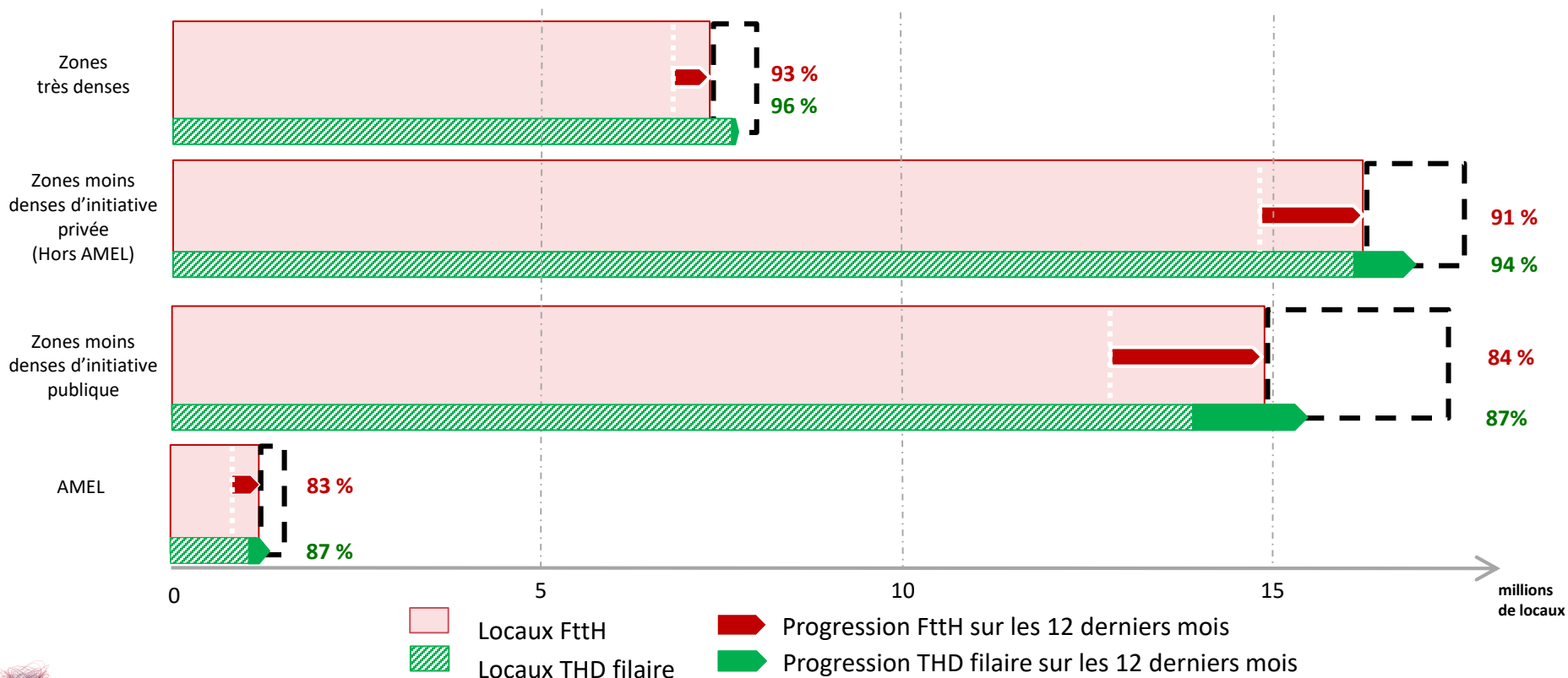
- ❑ l'amélioration de la **qualité d'exploitation des réseaux FttH**
- ❑ les outils et processus permettant de **finaliser tous les déploiements et raccordements** au travers de travaux multilatéraux et de recommandations complémentaires (sur les raccordements en 2023, sur la complétude prévue en 2024)
- ❑ les **questions tarifaires et l'équilibre économique des RIP**

Autres marchés des réseaux fixes

- ❑ Les autres marchés : génie civil (GC), dégroupage et hébergement (marché 1), offres à qualités renforcées (marché 2) ont donné lieu à des **décisions de l'Arcep en décembre 2023 qui fixent le cadre de régulation pour les 5 prochaines années (2024-2028)**.
- ❑ L'ambition du nouveau cycle : **accompagner la bascule du réseau cuivre vers la fibre qui devient la nouvelle infrastructure de référence**, avec 4 objectifs clés :
 - Encadrer la **fermeture du cuivre** ;
 - Assurer un niveau de **qualité de service** satisfaisant sur le réseau cuivre ;
 - **Faciliter** l'achèvement des déploiements de la fibre en assurant un **accès effectif aux infrastructures de génie civil** ;
 - Sur le **marché entreprises, amplifier la dynamique concurrentiel**.
- ❑ Le marché des offres de gros activées (3B) est en cours de révision.

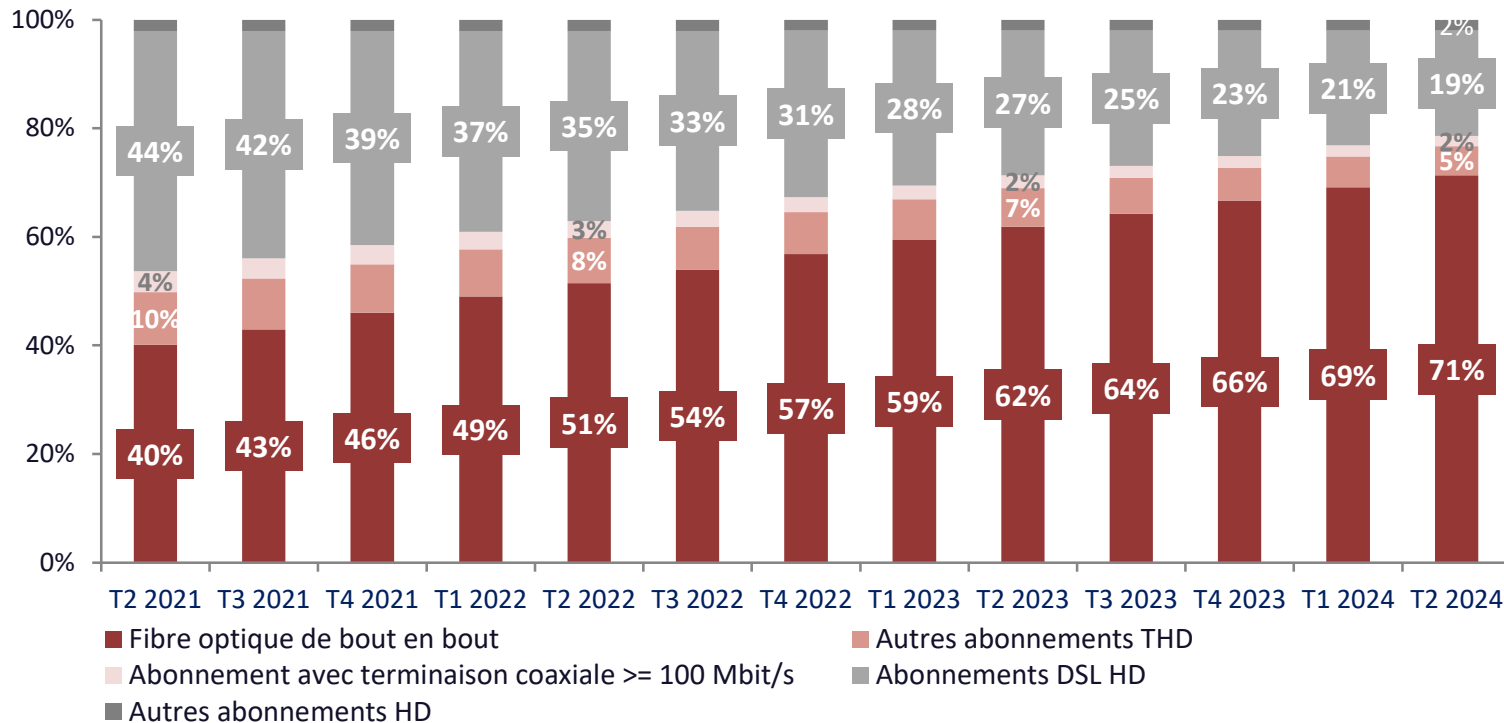
Etat des déploiements FttH

Au T2 2024, 1 local sur 10 reste à rendre raccordable



Bientôt 3 quarts des abonnés seront en fibre optique

Répartition des abonnements à haut et très haut débit

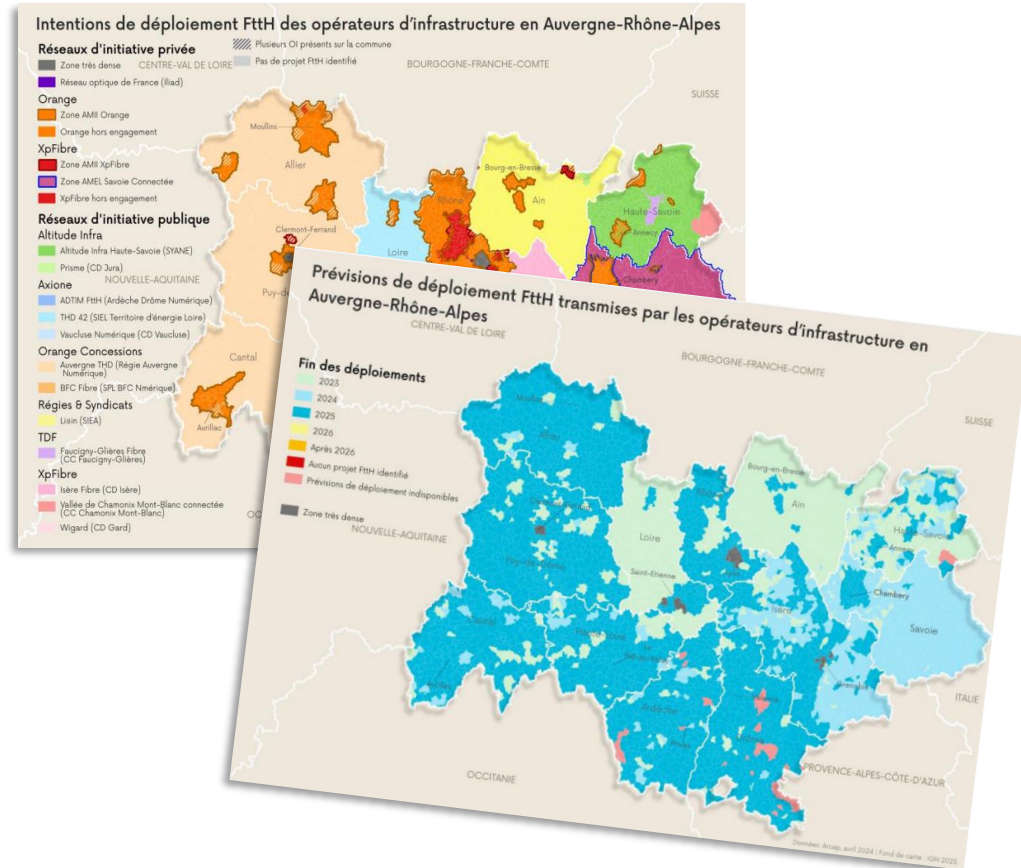


Un relevé géographique des déploiements actuels et à venir

La publication donne un aperçu général et statistique des dynamiques de déploiement des opérateurs :

- ❑ la photographie la plus précise à date des déploiements effectués et à venir*
- ❑ un atlas régional des réseaux de fibre (FttH), qui retranscrit localement ces intentions de déploiement ainsi que les dates de fin de déploiement associée
- ❑ Les données recueillies pour la constitution de ce relevé géographique sont également publiées en **open data**, et disponibles à échelle de la commune.

* Les intentions de déploiements des opérateurs sont à fin 2023

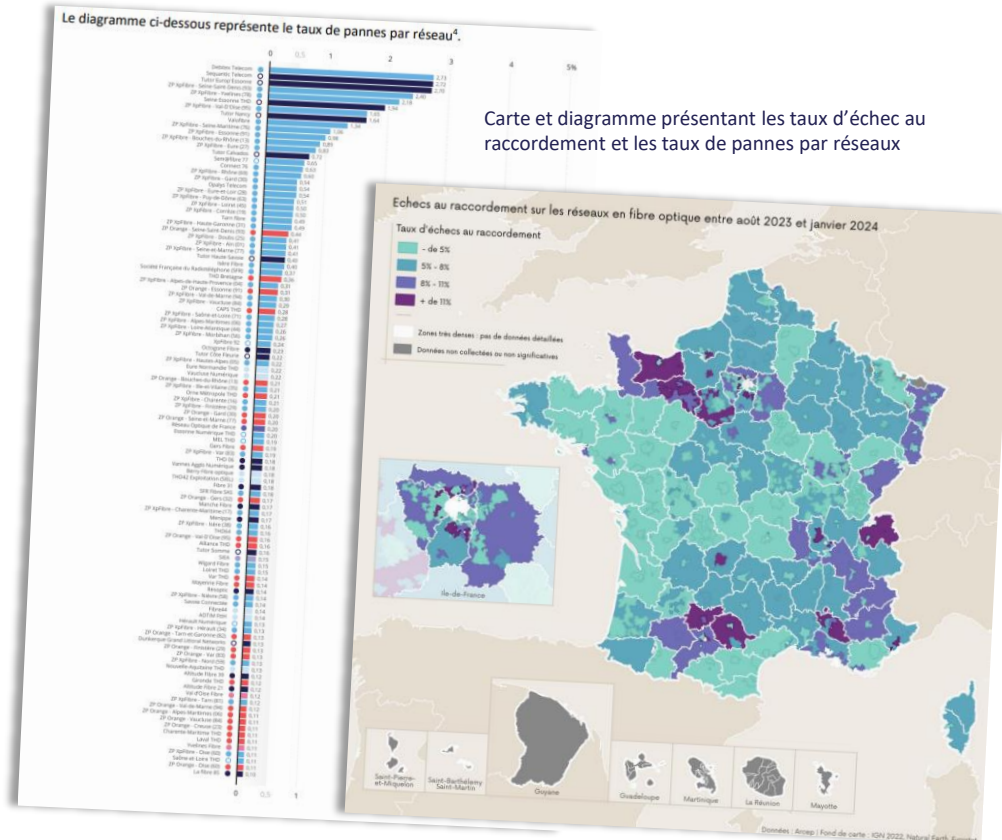


**Renforcer la qualité
de l'exploitation des réseaux FttH**

Exploitation : une situation contrastée entre les réseaux FttH

L'Arcep a publié la 3^{ème} édition de son observatoire de la qualité des réseaux :

- ❑ si la qualité des services fournis aux clients demeure très bonne en moyenne,
- ❑ certains réseaux connaissent des taux élevés de pannes et d'échecs au raccordement.
- ❑ La situation est restée globalement stable entre janvier 2022 et janvier 2024.
- ❑ L'Arcep travaille avec les opérateurs pour enrichir cet observatoire pour ses prochaines éditions.



L'Arcep attend de la filière
qu'elle poursuive ses
actions pour améliorer la
situation

Les plans de remise en état des réseaux accidentogènes se poursuivent :

- ❑ **Le plan de XpFibre devrait se terminer début 2025**, les premiers résultats sont encourageants, les indicateurs s'améliorent sur les zones dont la remise en état est terminée.
- ❑ **Altitude a lancé une 2e phase de son plan SPRING**, qui permettra de remettre en état la totalité des réseaux ex-Covage de l'Essonne à l'horizon fin 2025.
- ❑ **Réseau Optique de France a lancé fin 2023 un plan de reprise structurelle** de la totalité de son réseau sur l'architecture spécifique « PM de Grande Capacité » d'ici le 2e semestre 2026.

L'Arcep attend de la filière qu'elle poursuive ses actions pour améliorer la situation

Les outils pour améliorer le contrôle des interventions ont été mis en place et leur enrichissement est en cours :

- ❑ **Des comptes-rendus avec photos avant/après sont partagés à chaque raccordement**, et exploités par les opérateurs d'infrastructure pour **notifier des malfaçons et identifier les infrastructures dégradées**.

Une nouvelle version incluant plus de photos, et recouvrant plus de types d'interventions est en cours d'élaboration.

- ❑ **L'outil e-intervention permettant de détecter les déconnexions en temps réel est mis en production et en cours d'amélioration**. Une nouvelle version permettant de réparer sur le champ les clients déconnectés est en cours d'élaboration.

- ❑ Les opérateurs réalisent des **audits à froid et à chaud** des interventions.

- ❑ Dans le but de renforcer la formation et la compétence des intervenants, la filière a mis en place **une labellisation de tous les techniciens** sur base déclarative.

Autres travaux relatifs au cadre réglementaire du FttH

L'Arcep a publié en 2023 :

- ❑ Une **synthèse des travaux et de recommandations sur les modalités tarifaires des raccordements finals**, clarifiant notamment les responsabilités pour la création des infrastructures de génie-civil manquantes pour le raccordement au FttH dans les immeubles neufs et les immeubles anciens ;
- ❑ **Une page pédagogique sur le raccordement à la fibre d'un bâtiment neuf.**

Par ailleurs


- ❑ L'Arcep travaille à un **projet de recommandation** (publication envisagée à l'automne 2024) **clarifiant la mise en œuvre de l'obligation de complétude en ce qui concerne notamment le traitement par les opérateurs d'infrastructure des refus de tiers.**
- ❑ Sur **l'équilibre économique à long-terme des RIP**, l'Arcep poursuit ses travaux avec les opérateurs pour mieux connaître et documenter les coûts d'exploitation des réseaux.


Encadrer la fermeture du réseau cuivre


Encadrer la fermeture du réseau cuivre

L'Arcep encadre les conditions de fermeture du réseau cuivre dans ses décisions d'analyse de marché adoptées fin 2023.

 Suivre l'avancée du plan de fermeture dans le cadre de groupes de travail associant l'ensemble des opérateurs.

 S'assurer du respect des critères de fermeture : finalisation des déploiements FttH et traitement des difficultés pouvant bloquer les migrations (gels commerciaux, problématiques d'éligibilité, disponibilités des offres).

 Veiller à la qualité du pilotage par Orange de son plan de fermeture : partage des données prévues par les décisions pour permettre à l'ensemble des acteurs (opérateurs, collectivités, clients grand public et entreprises) d'anticiper la trajectoire de fermeture et s'y préparer.

 Contribuer à l'information des acteurs et participer à la gouvernance nationale du plan de fermeture : publication de pages d'information à destination du grand public, des entreprises, des élus locaux sur le site internet de l'Arcep.

